

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DU COMMERCE

Direction Générale du Contrôle Economique
et de la Répression des Fraudes

**RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ
DU CONTROLE ÉCONOMIQUE
ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES**

AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

Janvier 2016

I- INTRODUCTION :

Le bilan de l'activité du contrôle économique et de la répression des fraudes au titre de l'année 2015, a concerné des actions programmées sur la base des axes stratégiques définis par la DGCERF.

Les actions engagées ont été orientées vers la prise en charge des préoccupations résultant des dysfonctionnements observés sur le marché durant l'exercice précédent tant en matière de pratiques commerciales que de conformité des produits.

A ce titre, le programme d'actions mis en œuvre pendant cet exercice, a été articulé autour des axes de la lutte contre les pratiques commerciales illicites et de la surveillance de la conformité des produits fabriqués localement ou importés.

II- RÉSULTATS DE CONTRÔLE :

Les services de contrôle ont réalisé durant l'année 2015, les résultats suivants :

- nombre d'interventions :	1.539.374
- nombre d'infractions :	223.402
- nombre de dossiers de procès-verbaux d'infraction :	206.491
- montant de défauts de facturation décelés (10 ⁹ DA) :	64,48
- montant des saisies de marchandises sur le marché (10 ⁹ DA) :	8,61
- montant des marchandises bloquées aux frontières (10 ⁹ DA) :	11,89
- nombre de fermetures administratives de locaux commerciaux :	16.145

Par domaine d'intervention, les résultats enregistrés durant cet exercice se présentent comme suit:

II- 1 EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES PRATIQUES COMMERCIALES:

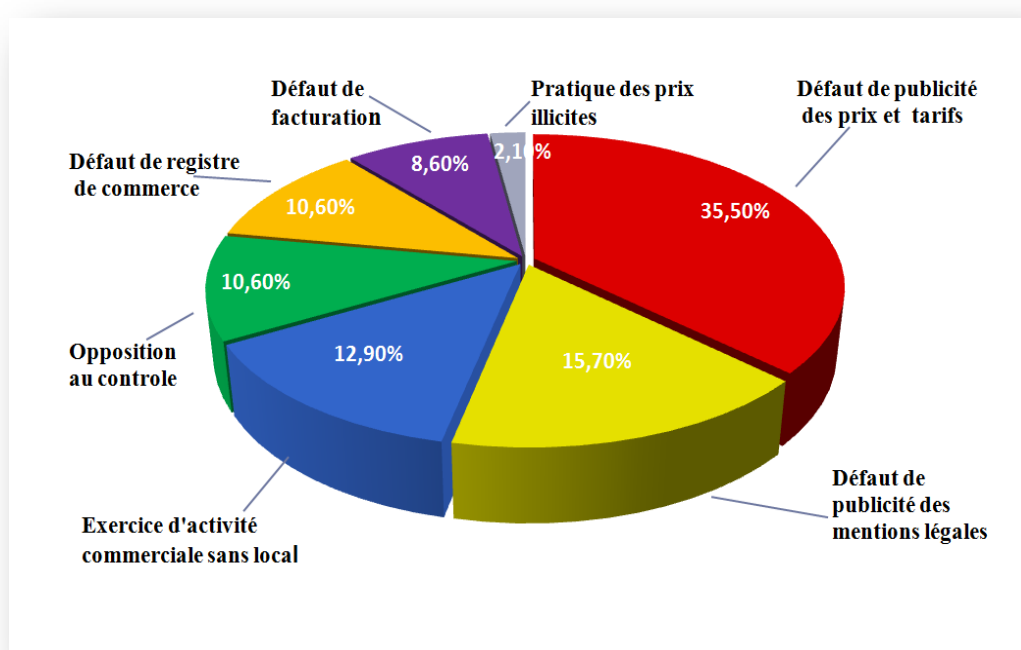
Les opérations de contrôle se sont soldées par **747.109** interventions permettant la constatation de **149.112** infractions et l'élaboration de **136.546** procès-verbaux.

Ces interventions ont permis la mise au jour d'un chiffre d'affaires dissimulé de transactions commerciales sans factures pour un montant de **64,48** milliards de dinars.

Les principales infractions constatées, sont réparties comme suit :

- défaut de publicité des prix et tarifs : 54.477 infractions soit 35,5% ;
- défaut de publicité des mentions légales : 24.130 infractions soit 15,7% ;
- exercice d'activité commerciale sans local : 19.784 infractions soit 12,9% ;
- opposition au contrôle : 16.391 infractions soit 10,6% ;
- défaut de registre de commerce : 16.378 infractions soit 10,6% ;
- défaut de facturation : 13.298 infractions soit 8,6% ;
- pratique des prix illicites : 3.245 infractions soit 2,1%.

Ces résultats sont illustrés dans la représentation ci-après :



S'agissant des mesures administratives conservatoires, il a été procédé à la saisie de marchandises pour une valeur de **8,21** milliards de DA et la fermeture administrative de **12.288** locaux de commerce pour diverses infractions aux règles commerciales, notamment, le défaut de registre de commerce, ainsi qu'à la demande d'inscription au fichier national des fraudeurs de **43.930** contrevenants ayant commis des infractions de défaut de dépôt des comptes sociaux, de défaut de facturation et d'exercice d'une activité commerciale sédentaire sans local.

Au titre du contrôle des sociétés commerciales et établissements financiers qui n'ont pas procédé au dépôt de leurs comptes sociaux pour l'exercice **2013**, il a été enregistré les résultats suivants :

- nombre de sociétés et établissements contrôlés : **28.936**;
- nombre de sociétés et établissements non localisés : **6.033**;
- nombre d'infractions relevées : **35.543**;
- nombre de procès-verbaux de poursuites judiciaires établis : **24.642**;
- nombre de propositions de radiation du registre de commerce pour exercice d'activités commerciales sédentaires sans détention de local commercial : **800**.

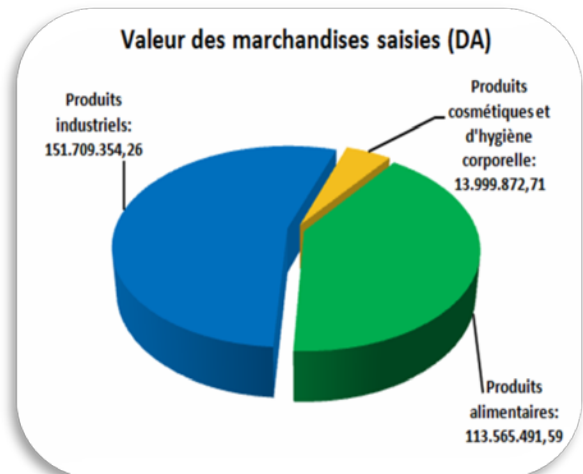
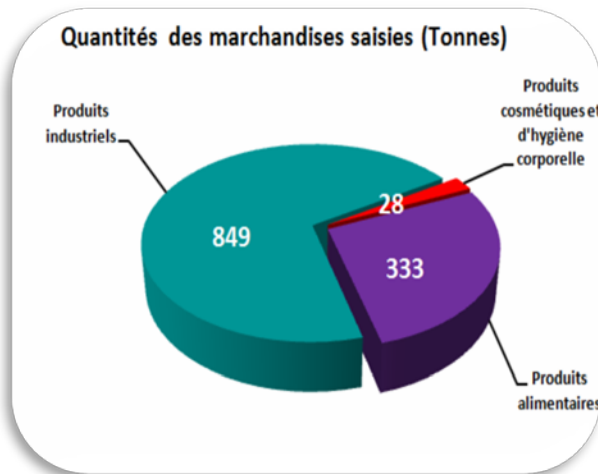
II-2 EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES :

Dans ce domaine, l'action de contrôle a pour objectif de s'assurer de la mise sur le marché de produits et services conformes aux spécifications techniques les concernant et ne présentant aucun risque pour la santé et la sécurité du consommateur, notamment pour les produits alimentaires et les services en rapport avec ces produits ainsi que certains produits industriels.

A ce titre, il a été enregistré un nombre de **792.265** interventions tant sur le marché qu'aux frontières, **87.885** déterminations par les instruments de mesure et **15.149** échantillons prélevés pour analyses, essais et tests en laboratoire.

Ces interventions ont donné lieu à la constatation de **74.290** infractions aux règles relatives à la protection du consommateur et à l'établissement de **69.945** procès-verbaux d'infraction.

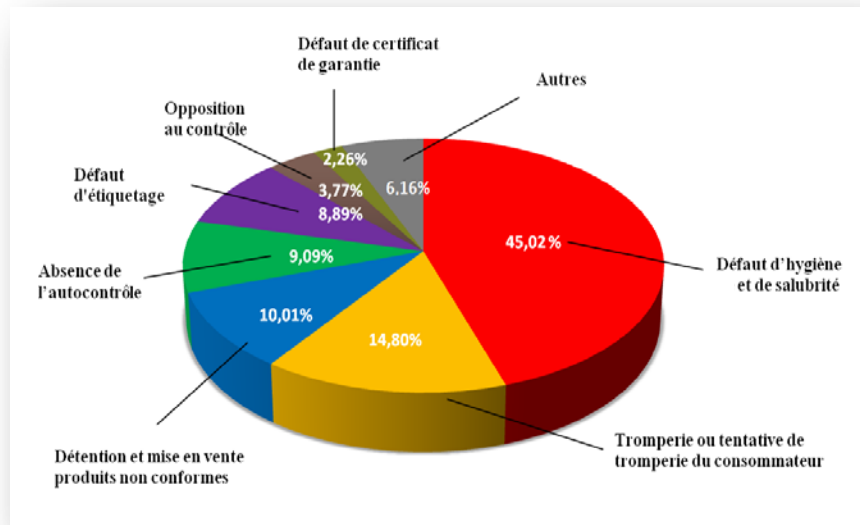
La répartition des quantités de marchandises saisies au marché (**1211 tonnes**) et leurs valeurs correspondantes (**279.274.718,56 DA**) par grandes familles de produits est représentée ci-après :



Les infractions principales relevées sur le marché ont concerné essentiellement :

- Défaut d'hygiène et de salubrité : 33.061 infractions soit 45,02 %
- Tromperie ou tentative de tromperie du consommateur : 10.871 infractions soit 14,80 %
- Détention et mise en vente de produits non conformes : 7.357 infractions soit 10,01 %
- Absence de l'autocontrôle : 6.679 infractions soit 9,09 %
- Défaut d'étiquetage : 6.532 infractions soit 8,89 %
- Opposition au contrôle : 2.771 infractions soit 3,77 %
- Défaut de certificat de garantie : 1.662 infractions soit 2,26%

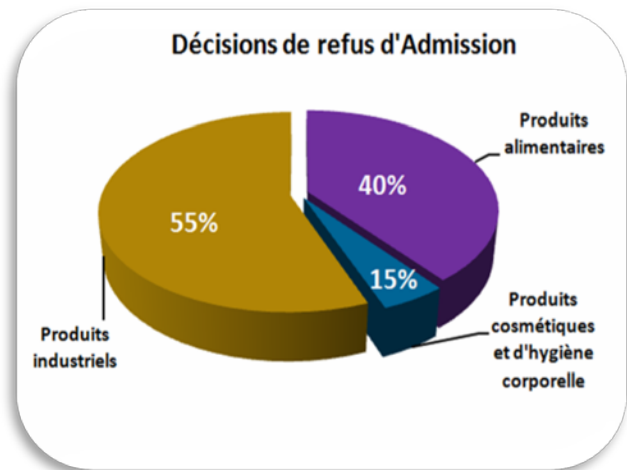
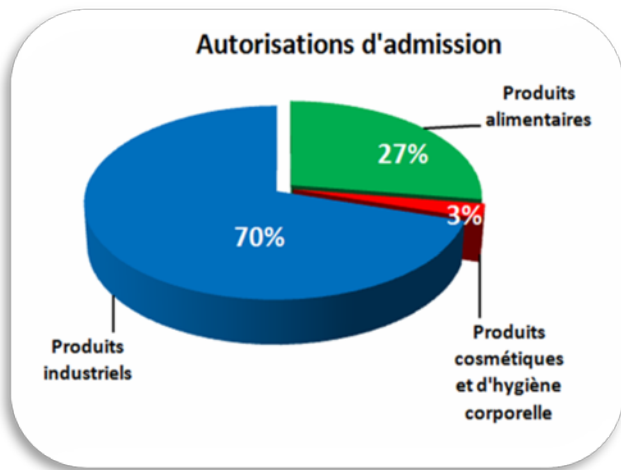
Ces résultats sont illustrés dans la représentation ci-après :



S'agissant des mesures conservatoires, il a été procédé à la fermeture de **3.857** locaux de commerce et la saisie de marchandises non-conformes ou impropres à la consommation pour une valeur de **402,14** millions de DA.

Au titre du contrôle de la conformité des produits importés, il a été enregistré, l'examen de **103.782** dossiers d'importation ayant donné lieu au refus d'admission sur le territoire national de **782** cargaisons pour une quantité de **60.970,349** tonnes représentant une valeur globale de **11,892** milliards de DA.

La répartition des autorisations d'admission au nombre de **102.897** et la répartition des décisions d'admission par grandes familles de produits sont illustrées à travers les représentations ci-après :



Les principales infractions à l'origine du refus d'admission sont :

- Le non respect de l'obligation de l'information du consommateur (absence des mentions obligatoire d'étiquetage en langue arabe et en matière d'additifs alimentaires);
- Le non respect de l'obligation de la conformité du produit (température de conservation, qualité intrinsèque, autocontrôle...);
- Absence de certificat de garantie et manuel d'utilisation;
- Absence d'autorisation préalable pour l'importation de produits.

III- CONTRÔLE ANALYTIQUE ET INSPECTION DES LABORATOIRES :

III-1- CONTRÔLE ANALYTIQUE :

Il ressort de l'état des prélèvements d'échantillons, un nombre total de **15.149** prélèvements dont **2.405** échantillons se sont avérés non-conformes, ce qui représente un taux de non conformité de 15,88%.

Par type d'analyses et sur les **7.471** échantillons prélevés pour analyses physicochimiques **902** échantillons se sont avérés non conformes, soit un taux de **12,07%** , alors que l'analyse de **6.752** échantillons au plan microbiologique a révélé la non-conformité de **1.394** échantillons, soit un taux moyen de **20,64 %**.

Les principales non conformités ont trait à :

- L'absence d'iode dans le sel alimentaire ;
- La présence de coliformes et coliformes fécaux dans les pâtisseries ;
- L'altération des jus de fruits par la présence de moisissures et levures rendant l'aliment impropre à la consommation ;
- La présence d'édulcorants et colorants interdits par la réglementation en vigueur dans les jus et boissons.

S'agissant de l'analyse des produits industriels, il a été enregistré 250 prélèvements d'échantillons, touchant principalement les matériaux de construction, les appareils électroménagers, les appareils à gaz.

Les analyses et les essais effectués en laboratoire, ont révélé la non-conformité de **37** échantillons, soit un taux de non-conformité de **14,8 %**.

- **En matière d'officialisation des méthodes d'analyses:**

Il a été élaboré neuf (09) projets d'arrêtés relatifs aux méthodes d'analyses physico- chimiques et microbiologiques dont six (06) ont été publiés au Journal Officiel et trois (03) sont en cours d'examen au niveau du SGG.

III-2- INSPECTION ET ÉVALUATION DES LABORATOIRES:

Au titre de cet exercice, **1.641** opérations d'inspection de laboratoires de prestations de service et d'autocontrôle ont été effectuées donnant lieu à la constatation de **14** infractions et l'établissement de **08** PV ayant trait essentiellement au défaut d'hygiène et au manquement dans l'organisation interne des laboratoires.

IV- EVALUATION DE L'ACTION DE CONTRÔLE :

L'évolution des principaux paramètres de contrôle est représentée comme suit :

DESIGNATION	Année 2014	Année 2015	Evolution 2015/2014 (%)
INTERVENTIONS	1.363.636	1.539.374	+13
INFRACTIONS	235.119	223.402	-5
POURSUITES JUDICIAIRES	217.026	206.491	-5
CHIFFRE D'AFFAIRES DISSIMULÉ (MILLIARDS DE DA)	58,82	64,48	+9,62
SAISIES (MILLIARD DE DA)	1,64	8,61	+425
FERMETURES ADMINISTRATIVES	15.582	16.145	+3,61
NOMBRE DE CARGAISONS CONTRÔLÉES AUX FRONTIÈRES	108.206	103.782	-4,09
NOMBRE DE CARGAISONS BLOQUÉES AUX FRONTIÈRES	1.379	782	-43,30
QUANTITÉ BLOQUÉE AUX FRONTIÈRES (TONNES)	98.587,50	60.970,35	-38,16
VALEUR DES MARCHANDISES BLOQUÉES AUX FRONTIÈRES (MILLIARDS DA)	13,55	11,89	-12,25
NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS ANALYSÉS EN LABORATOIRES	15.067	15.149	+0,54
NOMBRE DE DÉTERMINATIONS EFFECTUÉES PAR LA VALISETTE	60.932	87.885	+44,23

V- CONCLUSION GÉNÉRALE :

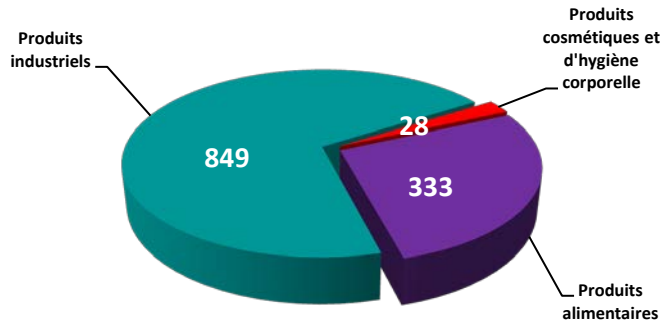
Les résultats de contrôle enregistrés au titre de l'exercice 2015 font ressortir une évolution significative des principaux indicateurs (interventions, chiffre d'affaires dissimulé, saisies, fermetures...) et traduisent la dynamique impulsée, durant cette période, à l'action de contrôle.

Cette évolution caractérisée par une surveillance accrue et un contrôle régulier du marché ciblant particulièrement les activités constituant les gisements de fraudes est corroborée par une maîtrise des activités en amont du processus de mise à la consommation des produits sensibles.

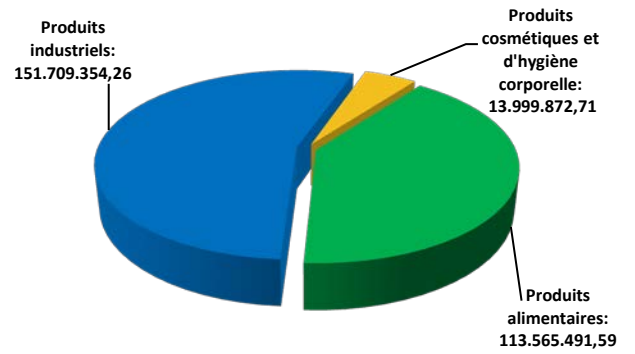
S'agissant du fonctionnement du dispositif de contrôle aussi bien dans sa partie pratiques commerciales que celle liée à la conformité des produits, il a été relevé une amélioration qualitative quant à la prise en charge des principales missions de la fonction de contrôle notamment les méthodes et procédures utilisées ainsi qu'un encadrement et un suivi permanent par les services de contrôle.

Pour davantage d'efficacité, le management des ressources humaines devrait être rehaussé à la hauteur de la mission dévolue aux agents de contrôle d'où la nécessité de privilégier le volet de la formation et du perfectionnement à l'effet d'améliorer les connaissances des agents et permettre leur mise à niveau régulière avec les standards internationaux appliqués en matière de contrôle économique.

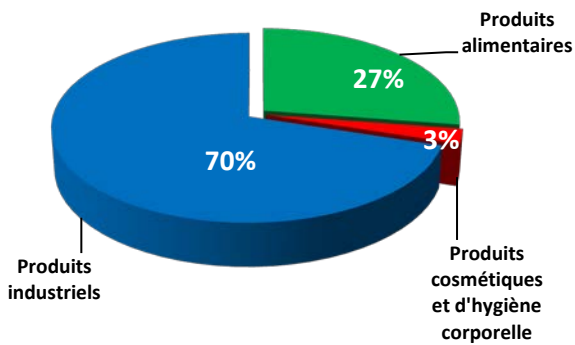
Quantités des marchandises saisies (Tonnes)



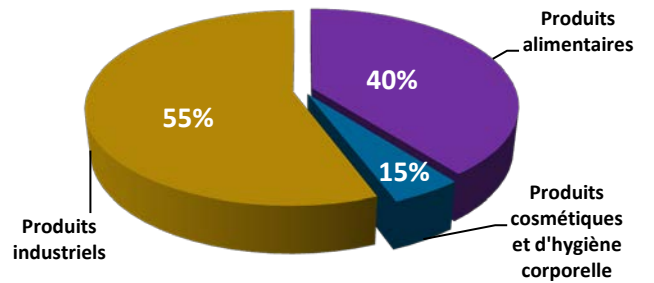
Valeur des marchandises saisies (DA)



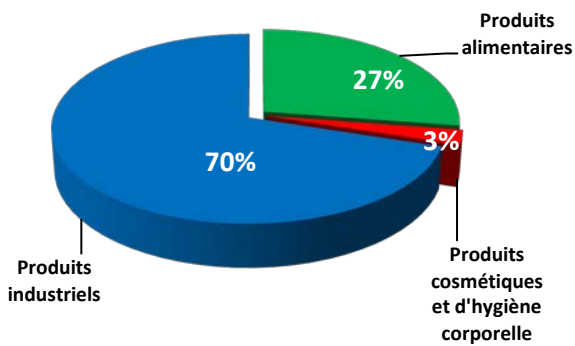
Autorisations d'admission



Décisions de refus d'Admission



Autorisations d'admission



Décisions de refus d'Admission

